

Contraste

En situation de soins palliatifs, pour obtenir une sédation profonde et continue visant à apaiser les patients, le midazolam est la benzodiazépine de référence, en raison de ses effets hypnotiques et de ses propriétés pharmacologiques, en particulier sa bonne biodisponibilité par diverses voies d'administration. Elle a aussi l'avantage d'avoir une courte demi-vie d'élimination plasmatique. Tout cela est connu depuis belle lurette. Et pourtant, il a fallu attendre 2021 pour que le midazolam soit autorisé dans cette situation en France, après des années d'utilisation hors autorisation. Réservé d'abord à un usage hospitalier, il a fallu attendre encore 2022 pour que ce médicament utile soit disponible en officine, alors des dizaines de milliers de patients seraient concernés chaque année par un accompagnement palliatif (lire p. 584).

Quel contraste avec le flux de "nouveauautés" inutiles et parfois dangereuses qui arrivent rapidement et sans obstacles en officine ! Quelques exemples dans ce numéro : des sticks de paracétamol arôme caramel (Dolipraneliquiz^o) dosés jusqu'à 1 g, à prendre sans eau, source de surdoses accidentelles ; une teinture d'opium (Dropizal^o), antique "soupe" de divers constituants du pavot, autorisée dans les diarrhées sévères.

Certes, l'accès au midazolam n'était pas le seul frein à la mise en place d'une sédation profonde et continue à domicile. Rendre plus largement accessible une fin de vie digne à domicile demande des réflexions éthiques, diverses actions pratiques et une réelle volonté politique. Pourtant force est de constater, en comparaison, la facilité de commercialiser certaines spécialités pharmaceutiques plus dangereuses qu'utiles.



Information fournie par les firmes

Nous cotons sur 4 niveaux l'information reçue des firmes que nous avons interrogées.



Information approfondie, détaillée et adaptée, des données non publiées jusqu'au conditionnement.



Information limitée à des données publiées, administratives, ou de conditionnement.



Information minimale, ou limitée ou presque à des éléments administratifs et de conditionnement.



Rétention d'information.

COTATIONS PRESCRIRE - Nouvelles substances, indications, posologies, formes, etc.

Notre appréciation globale, symbolisée par une expression du bonhomme Prescrire, alias Gaspard Bonhomme, porte sur le progrès thérapeutique, tangible pour le patient, apporté par chaque nouvelle spécialité dans une indication précise : balance bénéfices-risques du médicament par rapport aux autres thérapeutiques disponibles.



BRAVO

Appréciation d'exception attribuée à un progrès thérapeutique majeur, d'efficacité et d'intérêt évidents dans un domaine où nous étions totalement démunis.



INTÉRESSANT

Apporte un progrès thérapeutique important mais avec certaines limites.



APPORTE QUELQUE CHOSE

L'apport est présent mais limité ; il est à prendre en compte sans toutefois devoir bouleverser le domaine de la thérapeutique considéré.



ÉVENTUELLEMENT UTILE

Intérêt thérapeutique supplémentaire minime. Il y a peu d'arguments devant conduire à changer d'habitude de prescription en dehors de cas particuliers.



N'APPORTE RIEN DE NOUVEAU

Il s'agit d'une nouvelle substance sans plus d'intérêt clinique démontré que les autres substances du même groupe, et parfois d'un me-too, voire d'une quasi-copie.



PAS D'ACCORD

Médicament qui ne présente aucun avantage évident mais qui a des inconvénients possibles ou certains.



LA RÉDACTION NE PEUT SE PRONONCER

Nous réservons notre jugement dans l'attente d'une évaluation plus approfondie du médicament.